

Image not found or type unknown



À propos d'une ligne téléphonique

Par **lizbaby**, le **05/05/2010** à **22:50**

Bonjour,

Il y a quelques temps j'ai cédé ma ligne téléphonique de portable à un collègue de travail. n'ayant pas tous les papiers nécessaires j'ai attendu pour mettre la ligne à son nom. Or il a démissionné et a déménagé et continué à se servir de la ligne alors que c'est moi qui paye. il me doit plus de 300 euros maintenant et je ne sais pas quoi faire. Si je résilie la ligne, je continue à payer jusqu'à la fin de mon engagement, et je dis adieu à mon argent. pouvez-vous m'aider s'il vous plaît, me dire ce que je pourrais faire? je vous remercie! cordialement,...